

Fanchon jeta un cri déchirant.

—Je resterai avec toi, Fanchon. Ayons du courage, lui dit Georget en l'embrassant.

—Monsieur Bernard, donnez-moi votre parole d'honneur que mademoiselle Fanchon ni vous ne chercherez à fuir...

—A fuir ! fuir comme des coupables ! s'écria Georget indigné. Je resterai ici à attendre le juge ; il nous y trouvera, Fanchon et moi, je vous en donne ma parole d'honneur !

—Alors, venez, j'ai besoin de vous, dit le maire au gendarme et au domestique.

Il sortit avec eux du pavillon. Lorsqu'il fut dehors, il dit à Jean :

—Conduisez-nous à l'appartement de M. Georges Bernard et à celui de Mlle Fanchon. Une perquisition peut éclairer la justice.

Dans la chambre de Georget, sur sa table, on trouva les lettres écrites par lui à Fanchon, à Catherine Devoissoud et à Jacques de Beauchamp.

Le maire les prit en disant :

—M. Bernard demeurant sous le même toit que Mlle Fanchon et lui écrivant !

—Il peut lui parler à toute heure et il lui écrit ! Pendant tout la journée d'hier, il ne se sont pas quittés, et il lui écrit !

—Qu'est-ce que cela signifie ?

—Il écrit à M. Jacques, à son ami avec qui il s'est également trouvé hier, et il ne lui a pas parlé de ce qui fait le sujet de cette lettre !

—J'ai l'idée que M. le juge d'instruction découvrira là-dessus la clef du mystère !

—Sa lettre à Mme Catherine Devoissoud, à Paris, celle-là s'explique, mais celle-là seulement ; M. Bernard ne pouvait parler à cette dame, il lui écrit, très bien ! Mais à Mlle Fanchon, à M. Jacques !

—Décidément, je crois bien que ces lettres éclairciront la situation !

Dans l'appartement de Fanchon, rien de suspect. Il fut seulement constaté qu'elle ne s'était pas couchée.

Le gendarme fit seulement la remarque que, *"pour une jeune femme"*, n'être pas couchée à minuit ne lui semblait pas chose naturelle.

—A quelle heure Mlle Fanchon est-elle montée chez elle ? demanda le maire au domestique.

—Vers dix heures et demie. Nous autres à onze heures, onze et quart, nous étions couchés.

—A quelle heure avez-vous entendu le bruit d'une détonation ?

—Il pouvait être minuit et demi.

—Y avait-il de la lumière chez Mlle Fanchon ?

—Je n'ai pas bien remarqué ; cependant je crois qu'il y en avait, la petite lampe de nuit, comme d'habitude, probablement.

—Où se trouve l'appartement de M. Jacques ?

—Dans l'autre aile du château, monsieur le maire.

—Qui est-ce qui s'occupe de la panoplie à laquelle le poignard qui a servi au crime a été enlevé ?

—C'est moi, monsieur le maire.

—Le poignard manquait-il hier ?

—Hier, jour du mariage de mademoiselle, je ne peux pas vous dire, on a tellement été bousculé !...

—Et avant-hier ?

—Avant-hier le poignard y était, j'ai épousseté la gaine de cuivre ciselé et incrusté de pierres précieuses dans laquelle il était.

—Menez-nous à cette pièce.

—Bien, monsieur le maire.

La gaine manquait comme le poignard.

—Nous n'avons plus maintenant, qu'à attendre le juge d'instruction, dit le maire.

En revenant de chez Jacques, ils passèrent devant le pailleur sur lequel s'ouvrait l'appartement préparé pour M. Pulker et Simone.

Ils marchaient en étouffant le bruit de leurs pas, sachant qu'on était allé chercher les médecins pour Mlle Simone, malade d'émotion, à ce qu'une femme de chambre avait dit ; ayant été blessée d'un coup de feu tiré par l'assassin, selon le récit d'un autre domestique.

M. le maire ne croyait pas à cette deuxième version.

La culpabilité de Fanchon lui paraissait certaine quant à l'assassinat de M. Pulker, on se trouvait en présence de la déclaration formelle de la victime désignant la coupable devant des témoins, mais que Fanchon eût ensuite voulu tuer Simone, cela lui paraissait bien invraisemblable.

—Cependant, fit-il après réflexion, c'est possible !... Ce serait alors un drame passionnel ; Mlle Fanchon aimait M. Pulker qui lui a préféré Simone, elle a voulu leur mort à tous deux !... C'est épouvantable !

—Mais, Mlle Fanchon est fiancée à M. Jacques, fit remarquer le domestique, comment aurait-elle pu...

—C'est vrai, et pourtant !...

La porte de l'appartement de Simone s'ouvrit violemment ; M. Audigé en sortit précipitamment.

Il aperçut Jean qui s'éloignait avec le maire et le gendarme.

—Jean, cria-t-il, courez à la glacière du parc, rapportez de la glace, dépêchez-vous !

Jean se hâta d'exécuter l'ordre du médecin.

—Qu'y a-t-il donc ? demanda le maire.

—Mlle Simone a été prise subitement d'un accès de démence. Mon confrère, M. Leturc, vient de transporter chez elle, aidé par la femme de service, Mme de Beauchamp évanouie.

—Que de malheurs en une nuit ! Que de crimes ! fit le maire en levant les bras.

Il entendit rouler une voiture, la grille du parc s'ouvrit et, à la clarté grise du jour naissant, il reconnut M. Bénazet et le gendarme.

Le juge d'instruction serra la main du maire.

—Eh bien, quoi de nouveau, monsieur Marguefer ? Avez-vous des aveux ?

—Non, monsieur le juge, mais, voici des lettres trouvées sur le bureau de M. Bernard, lettres adressées à Mlle Fanchon, à M. Jacques et à une certaine dame Devoissoud ; j'ai pensé qu'elles pouvaient contenir des renseignements utiles et je vous les remets.

—Et la blessure de Mlle Simone ?

—Je n'en connais pas la gravité, monsieur le juge, mais un événement bien triste vient de se produire ; le docteur Audigé m'a appris, il n'y a qu'un instant, que Mlle Simone est frappée de démence.

—Folle ! Mlle Simone de Beauchamp !

—Folle, oui, monsieur le juge.

—Savez-vous, monsieur Marguefer, que tout cela est effrayant !

Le juge ajouta :

—Et très contrariant pour mon enquête. Mlle Simone aurait peut-être pu fournir des indications !... Enfin !

—C'est vrai, monsieur le juge : espérons que l'accès de démence ne persistera pas.

—Espérons-le, monsieur Marguefer.

—Que dit M. Bernard ?

—Qu'il ne parlera qu'à vous.

—Et Mlle Fanchon ?

—Elle nie avoir tué M. Pulker. Elle prétend que, lorsque, attirée par le bruit de la détonation, elle en entrée dans le pavillon, M. Pulker gisait sur le sol, blessé à la gorge, expirant.

—C'est improbable, Jérôme que j'ai questionné m'a déclaré que, Jean et lui-même, ayant également entendu la détonation, s'étaient immédiatement dirigés vers le pavillon ; n'est-ce pas, Jérôme ?

—Oui, monsieur le juge, tout de suite.

—Et Mlle Fanchon s'y trouvait déjà ?

—Oui, monsieur le juge.

—Vous ne l'avez pas vue devant vous, se dirigeant vers le pavillon, et y entrer un instant seulement avant vous ?

—La nuit était noire, il tombait de la neige ; on a rien vu.

—Vous n'avez pas entendu devant vous de bruit de pas, vous n'avez pas vu entrer Mlle Fanchon dans le pavillon ?

—Non, monsieur le juge,

—Vous comprenez, Jérôme, l'importance de mes questions et la gravité de vos réponses ?

—Oui, monsieur le juge.

—Vous comprenez qu'il fallait d'abord établir que Mlle Fanchon avait eu le temps matériel de commettre son crime ; c'est maintenant acquis par votre témoignage.

—Ça me fait de la peine pour Mlle Fanchon, pour M. Jacques, mais la vérité est la vérité, répondit le domestique.

—Monsieur Marguefer, un mot encore avant d'entrer, fit le juge en s'arrêtant à quelques pas du pavillon ; M. Bernard a-t-il précédé Mlle Fanchon ou a-t-il été précédé par elle ?

—M. Bernard refuse de répondre. Cependant, de la déclaration de Mlle Fanchon, il ressort que M. Bernard, lorsqu'elle est entrée dans le pavillon, s'y trouvait déjà : il se trouvait auprès de M. Pulker et essayait d'arrêter le sang de la blessure.

—C'est évidemment un mensonge ; elle veut essayer d'égarer la justice, la lancer sur un assassin inconnu, mystérieux.

—C'est probable, monsieur le juge. C'est pour ne pas charger Mlle Fanchon que M. Bernard se tait.

—Évidemment ; ne voulant pas mentir, il se renferme dans le silence. Cependant, une chose m'étonne : le coup de revolver, qui l'a tiré ?

—Probablement M. Pulker, pour se défendre.

—Vous avez raison, monsieur Marguefer, approuva le juge.

Ils firent quelques pas, puis M. Bénazet s'arrêta encore :

—Il fait maintenant assez de jour pour que je puisse lire ; je vais prendre connaissance des lettres que vous venez de me remettre ; j'ai chance d'y trouver des choses utiles.

Il se tourna vers le gendarme et vers Jérôme :

—Procédez-nous, dit-il.

Les deux hommes se dirigèrent vers le pavillon et y entrèrent.

Le juge déchira d'abord l'enveloppe de la lettre adressée à Jacques par Georget.